

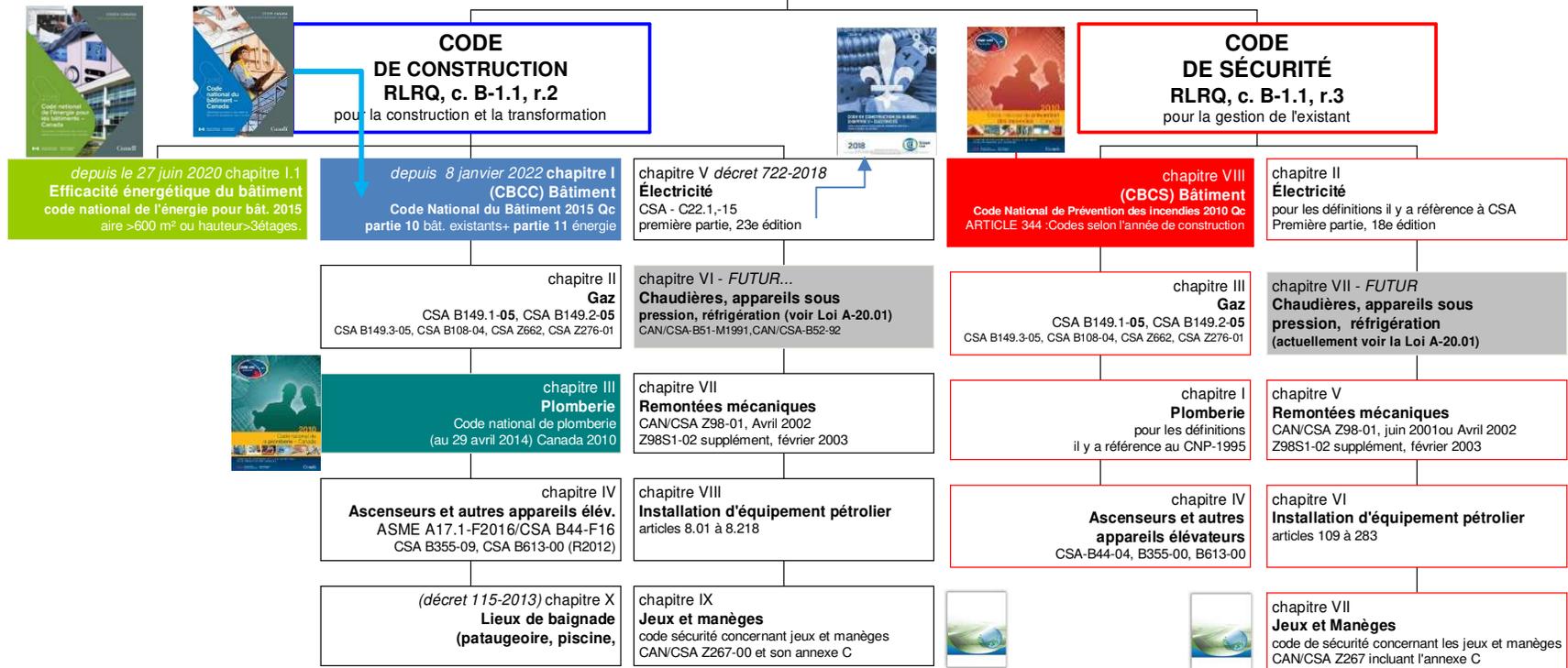
LOI SUR LE BÂTIMENT

RLRQ, c. B-1.1

pour les bâtiments mais aussi pour les équipements destinés à l'usage du public

Règlement d'application de la loi RLRQ, c. B-1.1, r. 1

les listes de bâtiments et équipements exemptés ont été déplacées dans chaque partie du Code



RLRQ: Recueil des Lois et des Règlements du Québec

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/content/FAQ>

CBBC: Chapitre Bâtiment du Code de Construction

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/B-1.1,%20r.%202>

CBCS: Chapitre Bâtiment du Code de Sécurité

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/B-1.1,%20r.%203>

CHAPITRE I.1: EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT

<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=72541.pdf>

Mise à jour 1 décembre 2021

Préparé par Lucie Lanthier, B. Arch, M.A.P. (architecte de 1987-2020)